



Saisie immobilière après un 1er délai

Par **mapiem**, le **05/11/2014** à **19:04**

Bonjour,

Il y a deux ans le crédit immobilier nous a accordé un délai de 24 mois pour régulariser un retard dans nos remboursements (suite au chômage de Mr et d'une diminution des revenus de Mme), en nous fichant auprès de la banque de France. N'ayant plus de possibilités de faire de crédit nous n'avons pas pu payer 6 des mensualités, aujourd'hui le CI veut nous poursuivre en saisissant notre maison, comment faire pour interrompre cette saisie ? A qui faut il s'adresser ?

Merci pour votre aide

Par **domat**, le **05/11/2014** à **19:49**

bjr,

je ne vois pas d'autre solution que faire un dossier de surendettement.
sinon l'ultime solution sera de vendre votre bien sans attendre la saisie.

cdt